



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 11

octobre 2021

Compte rendu du Conseil municipal du 21 septembre 2021

Les élu·e·s de *Réinventons Quetigny* vous présentent un compte rendu de chaque Conseil municipal, sur les points qui leur paraissent les plus importants et les plus significatifs. Vous pouvez également revoir le déroulement des Conseils sur la page Youtube de la Ville :

<https://www.youtube.com/watch?v=tYCgumZNZ6s&list=PLdoJJpldsYI5-EiOZxgtb3733WNetRcXi&index=16>

1 – Compte rendu du Conseil du 29 juin : nous nous sommes ABSTENUS sur ce compte-rendu. Nous maintiendrons cette position tant que ne sera pas rétabli le droit pour chaque conseiller d'intégrer au compte rendu quelques lignes d'explication de vote. Ce droit, voté en novembre 2020, a été supprimé 3 mois après sans justification.

2 – Installation du nouveau Conseiller Hicham EL KRETE en remplacement d'Odile LOURS. Nous avons voté POUR.

3 – Rapport des élu·e·s au Conseil d'Administration (Rémi DETANG) et à l'Assemblée spéciale de la SPLAAD (Jean-Marie VALLET jusqu'au 17/09/20 et Isabelle PASTEUR ensuite). Nous avons REFUSÉ de participer au vote qui nous était proposé. En effet il ne s'agissait pas du rapport de nos élu·e·s pour le Conseil de Quetigny, mais du rapport aux administrateurs de la SPLAAD. En effet nos élu·e·s n'ont fait aucun compte rendu de leur activité au sein de ces deux assemblées.

4 – Schéma de mutualisation de Dijon Métropole :

<http://reinventonsquetigny.free.fr/11/schemut.pdf>

Ce schéma doit permettre de partager des ressources communes et des expertises. Bien qu'étant favorable au principe de la mutualisation entre communes, nous ne souhaitons pas que ce schéma envahisse certains domaines comme le réseau de caméras de surveillance ou le développement des activités portuaires. Ce schéma va trop vite et trop loin et nous craignons qu'à force d'étendre et de multiplier ces mutualisations, celles-ci n'aboutissent à des transferts de compétence et un degré de centralisation supplémentaire. Nous nous sommes ABSTENUS sur ce schéma. Lire ici notre intervention au CM :

<http://reinventonsquetigny.free.fr/11/schemutu.pdf>

5 – Compte rendu annuel de la SPLAAD sur l'opération « Cœur de ville » : Nous nous sommes ABSTENUS sur ce rapport parce que nous ne partageons pas l'essentiel de cette opération, très critiquée par de nombreux Quetignois.

Voir notre article sur ce rapport dans cette *Lettre* :

<http://reinventonsquetigny.free.fr/11/coeurvil.htm>

6 – Création d'une « forêt » urbaine à Quetigny : nous avons voté POUR un partenariat entre la Ville et l'association « Forestiers du Monde » pour la plantation de cette « forêt ». Voir aussi notre appréciation sur cette « forêt » :

<http://reinventonsquetigny.free.fr/11/foreturb.htm>

7 – Activités culturelles : nous avons voté POUR plusieurs dispositions :

- adhésion de la Ville à la « plateforme jeune en BFC »
- tarif spécifique (5 € pour les adultes et gratuité pour les moins de 18 ans) pour le spectacle « Arts et scènes en Côte d'Or »
- convention de partenariat avec le collège Jean Rostand pour l'atelier de pratique vocale
- conventions de mise à disposition de locaux à titre gracieux pour le groupe « Red Boys » et l'association « Makussa »

8 – Vœu présenté par le Groupe ETIQ sur la mise en place d'aires de jeu pour enfants : bien que ne partageant pas certains considérants, nous avons voté POUR ce vœu parce que ses propositions nous paraissent positives. Celles-ci rejoignent d'ailleurs celles du programme de la majorité qui a pourtant voté contre le vœu.

Voir ici le vœu : <http://reinventonsquetigny.free.fr/11/voETIQ11.pdf>, et notre intervention :

<http://reinventonsquetigny.free.fr/11/repetiq.pdf>



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 11

octobre 2021

Quel est le coût de l'opération Cœur de ville ?

L'opération « Cœur de ville » de Quetigny entre dans sa phase finale avec la construction de logements et le début des travaux de la médiathèque. Combien a coûté et coûtera cet aménagement ? Le rapport que la SPLAAD (Société publique locale d'aménagement de l'agglomération dijonnaise) doit remettre chaque année à la ville nous permet de connaître les grandes lignes de ces dépenses ([lire ici le rapport](#)).

À plusieurs reprises, la *Gauche Alternative* puis *Réinventons Quetigny* ont tenu à informer les habitants de notre commune sur les coûts de l'une des plus grandes opérations d'urbanisme dans notre ville. Nous regrettons le silence de la majorité municipale sur le coût de ce projet. A aucun moment, que ce soit au début ou au cours des différentes phases des travaux, nos concitoyens n'ont pu disposer de ces informations : aucun article dans la revue municipale, aucune réunion publique d'information...

En substance, que nous dit ce rapport de la SPLAAD au 31 décembre 2020 ?

- Le coût global de l'opération devrait atteindre environ 19 millions d'euros en fin de réalisation, dont :
 - 2,2 M€ pour l'achat des terrains *
 - 1,7 M€ pour l'aménagement des sols (terrassements)
 - 11,35 M€ pour les travaux de voirie, réseaux, revêtement des sols, mobilier urbain, espaces verts
 - 1 M€ pour les honoraires techniques
 - 1,33 M€ pour la rémunération de la SPLAAD

Ce coût global ne comprend pas la Médiathèque dont le coût est estimé à 5,5 M€, dont 2,5 M€ de subventions publiques attendues.

Pour financer ces dépenses :

- 7,7 M€ provenant de la revente des terrains *
- 11 M€ provenant des finances de la commune, participation étalée au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Pour couvrir ces dépenses, la ville aura épuisé ses économies de plusieurs années, ce qui a limité d'autant ses dépenses de fonctionnement et l'a conduite à emprunter 2,5 M€ en 2021...

- Au 31/12/20, date de clôture du rapport, les dépenses atteignaient 12,9 M€, dont entre autres :
 - 4,2 M€ pour les travaux de terrassement, voirie et réseaux divers
 - 2,6 M€ pour les revêtements des sols (Place Centrale)
 - 1,31 M€ pour les espaces verts et le mobilier urbain
 - 562 000 euros pour la construction de la brasserie, propriété de la ville qui la loue au gérant de « Quetign'eat »
 - 782 000 euros pour le déménagement de la Poste, avec un service de bien moindre qualité pour les usagers et des conditions de travail dégradées pour les facteurs désormais basés en bas de la rue de Mirande à Dijon !!!

Nous ne sommes évidemment pas opposés aux investissements nécessaires à l'aménagement et à l'évolution de notre ville, et pas davantage à la contraction d'emprunts pour le faire. Nous ne refusons pas la construction de logements, à condition que soient posées les questions : combien ? pour qui ? où ? comment ?

Nous ne partageons pas l'essentiel de ce projet « Cœur de ville », parce que les finances de la commune auraient pu être utilisées à des projets plus en conformité avec les besoins de nos concitoyens et leurs aspirations.

Ce projet dont la majorité ne cesse de s'enorgueillir est pourtant loin d'avoir fait l'unanimité :

- l'enquête menée en 2012 auprès des Quetignois montrait clairement que ceux-ci étaient majoritairement opposés à la densification urbaine autour du tram,
- les ateliers « participatifs » constitués en 2013 et 2014 pour faire des propositions sur l'aménagement du centre-ville ont été mis devant le fait accompli, sans avoir leur mot à dire ni sur le nombre de logements (environ 400) ni sur leur emplacement. Pourtant de nombreuses autres propositions avaient été émises par les participants.
- au printemps 2019, à l'initiative de la *Gauche Alternative*, plus de 550 Quetignois se sont exprimés par écrit sur la nouvelle place centrale. Les 2/3 d'entre eux ont exprimé clairement leurs critiques sur cette place bétonnée, à l'inverse de ce qu'il fallait faire pour éviter les îlots de chaleur et donner à notre centre-ville les moyens de mieux supporter les effets du changement climatique.

* Cette différence entre l'achat et la revente des terrains s'explique par le fait que les terrains lotis et voués à la construction d'immeubles se vendent plus cher que des terrains nus. 📈



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 11

octobre 2021

Le jour de la nuit... pas à Quetigny !

Le 9 octobre dernier était le "Jour de la Nuit", opération nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé, lancée à l'initiative d'*Agir pour l'Environnement* et de plusieurs associations (comme *Résistance à l'agression publicitaire*) et institutions (comme les *Parcs naturels régionaux de France*). Elle proposait aux municipalités d'organiser des animations de sensibilisation et à des extinctions de lumières permettant d'observer le ciel et de redécouvrir notre rapport à la nuit.

Plusieurs communes des environs (comme Arc-sur-Tille ou Magny-sur-Tille) ont participé à une opération de sensibilisation à la pollution lumineuse, qui a un impact très concret sur le monde vivant : elle est une des principales causes de la disparition des insectes.

C'est aussi notre rapport au ciel étoilé qui est menacé : en ville, aujourd'hui, nous ne pouvons distinguer qu'une vingtaine d'étoiles, contre plusieurs milliers dans un ciel préservé de toute lumière artificielle.

À Quetigny, autrefois réputée ville hostile à l'invasion de la pub et au gaspillage énergétique, rien ne s'est passé... Nous demandons que, l'an prochain, elle devienne, elle aussi, actrice de cette opération, qui est loin d'être réservée aux parcs naturels et aux communes rurales !

Carte interactive des événements du Jour de la Nuit :

https://geophoto.agirpourenvironnement.org/le-jour-de-la-nuit/?utm_source=sendinblue&utm_campaign=CA_C57_cieltoiJDLN&utm_medium=email



La Lettre

n° 11

octobre 2021

Une forêt urbaine à Quetigny

Le projet de « forêt » urbaine d'environ 1 ha annoncé par la ville va démarrer cet automne à proximité du quartier de Fontaine Village. Planter des arbres, c'est bon pour la diversité et la lutte contre le réchauffement climatique.

À condition de respecter certaines conditions et aussi d'assurer le suivi de ces plantations... (lire cet article de notre n° 8 de mai 21 : <http://reinventonsquetigny.free.fr/8/forurbqt.htm>).

Notre commune aura bientôt sa « forêt » urbaine. Question de mode sans doute, au moment où l'ONU, dans sa préconisation n° 11 de l'Agenda 30, encourage la création de zones vertes au sein même des villes, mais pas seulement. La nature en ville est plus que jamais au cœur des enjeux sociaux et environnementaux pour faire face au réchauffement climatique, à la pollution, et apporter un meilleur cadre de vie et de santé pour les habitants.

À Quetigny, le début des plantations devrait se faire avant la fin de l'année en partenariat avec l'association « Forestiers du Monde » et avec la participation des écoles de la Fontaine aux Jardins. Deux lots d'environ 100 m² chacun, sur la dizaine prévue, devraient être mis en chantier d'ici à la fin de l'année.

Parce qu'elles sont les principales responsables des émissions de CO₂, les villes ont un rôle majeur à jouer dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre. Si cette initiative participe de l'effort commun dans cette perspective, ce n'était pas forcément la plus urgente ni la principale dans notre ville. Avant de procéder à la création de cette « forêt », il eût sans doute mieux valu aménager autrement le centre-ville où l'on a fait l'inverse de ce que tout le monde préconise et envisage depuis des années : créer des îlots de fraîcheur pour rendre le

réchauffement plus supportable, réduire la pollution et laisser une meilleure chance à la biodiversité de survivre et de se développer. Au lieu de bétonner ce cœur de ville, il fallait préserver les espaces non construits pour planter et aménager des îlots de verdure. Les zones massacrées par le béton et les constructions représentent une surface plus grande que celle qu'occupera la « forêt » urbaine du Suchot.

Planter c'est bien, mais à certaines conditions et en assurant le service après-plantation. Il suffit de regarder l'état de nos arbres le long de nos rues. Combien sont malades parce que plantés dans des substrats non adaptés, victimes de la pollution ou du manque d'entretien ? Le rapport de l'entreprise ACER remis en février 2017 est éloquent à ce sujet (lire ici). Quant aux chênes d'Amérique plantés en 2018 place centrale dans un sol de gravats et de canalisations recouvert de béton, leurs branches commencent déjà à sécher. Couper des arbres sains et en pleine maturité et les remplacer par des sujets de 8 m de haut pour donner l'illusion que cette place est déjà ombragée relève de l'ineptie, ce qui a suscité beaucoup de colère parmi les Quetignois.

Planter des arbres, c'est bien, c'est nécessaire, mais encore faut-il faire une bonne analyse des sols pour choisir ensuite les essences qui survivront et s'y plairont. Puis il faudra les entretenir, les soigner au besoin, toutes garanties que l'association « Forestiers du Monde » devrait logiquement apporter.

Plus largement, c'est l'ensemble du parc végétal de la commune qui nous préoccupe. Sur les quelque 8 000 arbres plantés, combien sont en train de dépérir et disparaîtront dans les 10 ans à venir ? Planter quelques centaines d'arbres supplémentaires à la périphérie de la ville, c'est bien. Prendre soin de plusieurs milliers et en remplacer quelques centaines doit être une priorité au moins aussi importante. Dans le cadre de l'Agenda 30, par exemple.

Pour en savoir plus :

Qu'est-ce qu'une forêt urbaine ou une micro-forêt ?

<https://permafforest.fr/blog/micro-foret/foret-urbaine-definition/>

Méthode Miyawaki : la méthode pour recréer des forêts natives !

<https://permafforest.fr/blog/micro-foret/methode-miyawaki/>

Forestiers du Monde :

<http://forestiersdumonde.org/?Itemid=86>



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 11

octobre 2021

Le logement, un bien essentiel qui n'est pas accessible à tous

Pour faire suite à notre article de la *Lettre* n°10 de septembre, nous avons interrogé un représentant d'une association de locataires sur le logement social dans la Métropole et à Quetigny.

La demande de logements :

Dans la Métropole, il y a 24 372 logements sociaux et 9 982 demandes en attente, soit une demande (majoritairement de T2 et T3) pour 2,5 logements existants.

À Quetigny, il y a à ce jour 1 015 logements sociaux répartis en 954 appartements et 61 maisons.*

Pour obtenir un logement à Quetigny, le délai moyen d'attente est de 13 mois. En 2020, il y a eu 86 attributions, tous bailleurs confondus, et en septembre 2021, 479 demandes sont en attente (soit 5,5 demandes pour 1 attribution si on prend en compte les chiffres de 2020).

Les difficultés des locataires :

Actuellement, beaucoup de locataires se retrouvent en difficulté pour payer leur loyer. Souvent les locataires de logement social doivent choisir entre les différents postes de dépenses. Jusque-là, les impayés de loyers étaient souvent imputables, en août-septembre, aux dépenses

de l'été, et les locataires arrivaient à honorer le calendrier de remboursement. Mais là, il ne s'agit plus de cela ! aux difficultés "habituelles" (perte d'emploi, problème de santé, séparation...) viennent s'ajouter les effets de la crise sanitaire (emplois) et la réforme des APL qui a porté un coup très rude au budget des locataires.

Les bailleurs sociaux (les organismes de logement social) se retrouvent avec des impayés de plusieurs millions. En difficulté avec la baisse des aides de l'État, ils doivent aussi assurer la RLS (réduction du loyer de solidarité) qui consiste à baisser le loyer des locataires en fonction de leur ressources. Remplaçant en partie les APL non versées par l'État, ces réductions sont à charge des bailleurs, qui sont donc fragilisés...

Ils recourent alors de plus en plus à l'expulsion des locataires, avec recours à la force publique. Et là, c'est la misère : des personnes convoquées ne se rendent pas au tribunal, des personnes qui travaillent dorment dans leur voiture... Quand on est au SMIC, le loyer peut atteindre 50 % du salaire !

Les chiffres de ces expulsions sont, semble-t-il, confidentiels...

Qualité du logement et de son environnement :

D'emblée, notre interlocuteur nous indique que le cadre de vie est aussi important que la qualité du logement pour les locataires. Ainsi, à Fontaine d'Ouche, des habitants d'appartements de qualité ont fait une demande de changement car l'environnement se dégrade.

Pour éviter cela, il indique qu'il faut s'occuper des jeunes, leur proposer des aides, un suivi social, éducatif... « Il faut mettre les moyens sur notre jeunesse ». Et les considérer comme des interlocuteurs avec lesquels il faut dialoguer. C'est ce qu'il pratique quand des problèmes se posent, et cela marche !

Il propose aussi de remettre en place les gardiens d'immeuble pour faciliter la vie des habitants, et de restaurer le respect mutuel dans les relations entre les locataires, quels que soient leur âge ou leur situation.

* en 2018, il y avait au total 4 349 logements à Quetigny, dont 95,4 % sont des résidences principales.

L'INSEE mentionnait alors 1068 logements sociaux, soit 25,6 %.



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 11

octobre 2021

Votre courrier a du retard ? N'accusez pas les facteurs !

Si votre courrier a du retard, lisez attentivement ce qui suit avant d'accuser les agents de La Poste chargé de la distribution du courrier. Ils-elles ont peut-être eu un détour pressant à effectuer...

La nouvelle place centrale est quasiment achevée. Le chantier a duré longtemps. Les revêtements de sol auront coûté 2,6 millions d'euros, ce que d'aucuns appellent les « espaces verts » et le mobilier urbain 1,31 M€, le déménagement du bureau de Poste 782 000 euros et la brasserie 562 000 euros.

Mais les concepteurs inspirés et les aménageurs de cette nouvelle place n'auront trouvé ni le temps ni les quelques milliers d'euros pour y installer des toilettes publiques (alors que, sur les routes de France, de nombreux villages sont équipés de cette indispensable contribution aux besoins de tous et toutes)... Cela éviterait pourtant aux agents chargés de la distribution du courrier de redescendre au bas de la rue de Mirande à Dijon où ils sont désormais installés pour y satisfaire un besoin pressant et ainsi vous livrer le courrier en temps et en heure.

Nous vivons une époque formidable !

Carte de France interactive des toilettes publiques : <https://toilettespubliques.com/dijon>



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 11

octobre 2021

Gaz et électricité : rien ne va plus !

Mais nous ne sommes pas au casino...

Les prix du gaz et de l'électricité flambent (12,6 % pour le gaz au 1er octobre, 57 % pour les tarifs réglementés depuis le 1er janvier, l'essence à près de 2 euros le litre) en France et dans le monde entier, et embrasent l'ensemble des économies, faisant resurgir des niveaux d'inflation inconnus depuis 20 ans. Des usines s'arrêtent, des familles s'inquiètent, les gouvernements ont une peur bleue d'explosions sociales genre "gilets jaunes" tant ces hausses sont sensibles.

Que se passe-t-il donc ?

Il se passe d'abord que le marché, qui devait tout réguler... ne régule pas comme prévu ! La loi de l'offre et de la demande joue à plein. Dès qu'un secteur est en tension, comme le gaz actuellement, il entraîne mécaniquement tous les autres à la hausse.

Ensuite, il y a le changement climatique. Les pays se sont engagés à réduire les gaz à effet de serre. Or les "droits à polluer" sont de plus en plus chers : le prix de la tonne de carbone a plus que doublé depuis le début de l'année.

Enfin la "géopolitique" qui fait des énergies fossiles – telles que le gaz russe ou le charbon australien – des instruments politiques auprès des pays acheteurs.

Pour faire face à cette situation, le gouvernement français a opté pour un « bouclier tarifaire » (blocage des tarifs réglementés) jusqu'en avril 2022 en espérant que tout rentre au plus tôt dans l'ordre libéral de la concurrence libre et non faussée. Nul ne s'en plaindra, bien sûr. Mais à moyen

et long terme, seule une diminution drastique de la consommation constitue une véritable mesure écologique.

Il ne s'agit pas de revenir à la lampe à pétrole ou de rationner le chauffage des foyers mais de repenser, de rationaliser, d'éviter gaspillage et gabegie. Car l'énergie la plus verte, c'est celle qu'on ne consomme pas.

Un article de *Mediapart* sur le marché gazier :

<http://reinventonsquetigny.free.fr/11/gazelmed.pdf>

Gaz, électricité : jusqu'où les prix de l'énergie peuvent-ils grimper ? – *Libération*

https://www.liberation.fr/economie/gaz-electricite-jusquou-les-prix-de-lenergie-peuvent-ils-grimper-20210928_QTJEZ6URPJFVNE7HZZ5HSP7IYY/

"L'énergie de décroître" : article de *Politis*

<https://www.politis.fr/articles/2021/10/lenergie-de-decroitre-43627/>



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 11

octobre 2021

Linky : où en est-on ?

Enedis n'a toujours pas gagné sur le fond et continue son offensive à coups de messages publicitaires (mensongers, bien sûr) sur les radios de service public, de pressions (illégales) sur les usagers, d'intimidation des citoyens, et autres petits stratagèmes plus ou moins délicats. On notera une semi-victoire en novembre 2020 avec un arrêt de la cour d'appel de Bordeaux affirmant qu'"Enedis ne pouvait pas invoquer une "obligation légale" pour installer ces nouveaux compteurs communicants" et que "les textes visés par Enedis n'imposent en rien une telle obligation".

Mais la Cour d'Appel de Bordeaux s'arrête au milieu du gué. Elle ne tire pas la conclusion logique de son jugement, à savoir que Linky n'est pas obligatoire. Le juge du fond a encore du boulot !

Les communes et habitants peuvent refuser les compteurs communicants Linky et Gazpar :
<http://refus.linky.gazpar.free.fr/>

Pour Rassembler, Informer et Agir sur les Risques liés aux Technologies ElectroMagnétiques :
<https://www.priartem.fr/spip.php?page=sommaire>

LINKY - Le jugement de la Cour d'appel de Bordeaux (17/11/2020) :

https://www.robindestoits.org/LINKY-Le-jugement-de-la-Cour-d-appel-de-Bordeaux-17-11-2020_a3002.html



La Lettre

n° 11

octobre 2021

Le changement climatique, source d'angoisse

Une étude réalisée par une équipe de chercheurs du Royaume-Uni, de Finlande et de U.S.A. auprès de 10 000 jeunes de 16 à 25 ans dans une dizaine de pays, dont la France, fait apparaître que 75 % de ces jeunes pensent que « le futur est effrayant » et que plus d'un jeune sur deux estime que « l'humanité est condamnée ».

Cette étude, financée par l'O.N.G. AVAAZ et publiée le 14 septembre dernier dans le journal scientifique *The Lancet planetary health*, fait écho à une anxiété des jeunes de plus en plus souvent observée dans les cabinets de psys. Cette anxiété qui se manifeste parfois par une détresse psychique intense a de réelles conséquences sur la vie des jeunes. 45 % d'entre eux estiment que cette crise climatique provoque des sentiments négatifs qui ont un impact sur leur quotidien.

« L'éco-anxiété » désigne des troubles qui peuvent mélanger inquiétude, désespoir, détresse, colère... liés à la conscience du changement climatique et aux catastrophes écologiques qu'il entraîne ou entraînera, et les symptômes peuvent prendre différentes formes : pertes d'appétit, troubles digestifs, insomnies, stress... Les jeunes manifestant cette anxiété ou cette angoisse se projettent dans un futur sans vieillesse du fait d'un possible effondrement climatique. Dans l'étude mentionnée, 39 % d'entre eux affirment hésiter à avoir des enfants.

Au cours de l'enquête, près des 2/3 des jeunes expriment un sentiment d'abandon et même de trahison des responsables gouvernementaux, jugés insouciants de l'urgence climatique. Près des 2/3 des personnes interrogées pensent qu'ils « laissent tomber les jeunes », « mentent concernant l'impact de leur action » ou encore « ignorent leur détresse ». Ce jugement négatif est partagé par 80 % des jeunes Brésiliens. On a en mémoire les mots très durs de Greta Thunberg à l'adresse des dirigeants de la Planète, elle qui a vécu une véritable dépression face

au dérèglement climatique : « Je ne veux pas de votre espoir. Je veux que vous paniquiez. Je veux que vous ressentiez la peur que je ressens tous les jours. »

Ce sentiment d'anxiété est d'autant plus fort que les catastrophes climatiques ont été fréquentes, comme aux Philippines (typhons et inondations) ou au Portugal (incendies dévastateurs) ou que les politiques climatiques sont les plus faibles, par exemple au Brésil.

L'éco-anxiété n'est pas "un mal de riches". La précarité n'écarte pas l'inquiétude, bien au contraire. « Les risques d'effet sur la santé mentale s'accroissent et touchent de manière disproportionnée les plus marginaux » (rapport de l'EASAC, Conseil scientifique des académies des sciences européennes, qui appelle à développer les enquêtes sur ce sujet).

L'anxiété climatique risque de devenir dans les années qui viennent un sérieux problème de santé publique. « Toutes les personnes conscientes qu'il n'y a pas de planète B sont ainsi susceptibles de devenir éco-anxieuses » (Alice Desbiolles, médecin de santé publique*). Elle ne peut toutefois être assimilée à une pathologie médicale. On peut espérer en atténuer les symptômes, les relativiser ou les sublimer par l'engagement dans l'action, mais seule l'humanité dans son ensemble pourrait, par ses choix actuels et futurs, en éliminer les causes et la faire disparaître. Certains peuvent même considérer l'éco-anxiété comme une « réaction saine » face à cet avenir angoissant ; c'est ce que soutient la pédopsychiatre Leila Benoît qui conduit actuellement une étude avec l'École de médecine de l'université de Yale aux USA. Fenêtre d'espoir qu'il nous faut élargir face à un avenir qui s'annonce de plus en plus sombre.

* L'éco-anxiété. Vivre sereinement dans un monde abîmé (Alice DESBIOLLES, Fayard 2020) et <https://www.caminteresse.fr/environnement/eco-anxiete-comprendre-langoisse-liee-au-changement-climatique-170939/>

Pour aller plus loin :

Les jeunes sont terrifiés par la crise climatique... et l'inaction des gouvernants :
<https://reporterre.net/Les-jeunes-sont-terrifies-par-la-crise-climatique-Et-l-inaction-des-gouvernants>

Angoisse climatique : un jeune sur deux considère que « l'humanité est condamnée »
<https://www.nouvelobs.com/planete/20210914.OBS48617/angoisse-climatique-un-jeune-sur-deux-considere-que-l-humanite-est-condamnee.html>

Les ados de plus en plus anxieux face à la crise climatique et « à un vide qui déclenche une énorme colère » :
<https://basta.media/eco-anxiete-adolescents-et-enfant-face-au-rechauffement-climatique-angoisse-generations-futures-ecologie>

Et si « l'éco-anxiété » avait du bon ? (sur la-croix.com, qui propose 3 articles en ligne gratuits)
<https://www.la-croix.com/Sciences-et-ethique/Sciences-et-ethique/leco-anxiete-avait-bon-2019-11-11-1201059725>



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 11

octobre 2021

La France dans la guerre au Mali

Notre président échange ces derniers temps avec la junte militaire qui dirige le Mali de touchantes amabilités : lorsque le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga l'accuse à l'O.N.U. d'un « abandon en plein vol », Macron lui répond sur R.F.I. que « la légitimité du gouvernement actuel est démocratiquement nulle ».

Ces échanges montrent à quel point la décision du président Hollande d'apporter "dans l'urgence" le 10 janvier 2013 au Mali "l'aide" de l'opération militaire *Serval* * (préparée de longue date), n'a pas été un franc succès !

Certes, le Sud du pays, région la plus peuplée et la moins pauvre, subissait une offensive djihadiste (même si Bamako n'était pas aussi clairement menacée qu'on le disait). Certes, il n'était pas absurde de considérer Aqmi (Al-Qaida au Maghreb Islamique) ou Ansar Dine (groupe armé salafiste djihadiste) comme des ennemis communs au Mali et à la France dans la "lutte contre le terrorisme" (but de guerre mis en avant par toutes les puissances ayant lancé des opérations militaires depuis 20 ans, à l'instar de Poutine en Tchétchénie et de George W. Bush en Irak).

Certes, la plupart des populations urbaines qui redoutaient les exactions des djihadistes ont dans un premier temps accueilli l'intervention française avec soulagement (même si dès 2013 se sont fait entendre des voix d'intellectuels maliens redoutant les dérives de l'intervention militaire). Certes, l'opération *Serval*, menée de front avec "l'action en faveur du développement économique et de la sécurité" du *G5 Sahel* (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad) a obtenu le soutien de l'O.N.U. (dont l'opération MINUSMA vise par ailleurs à protéger les civils et les Droits humains), et elle a remporté dans les premiers mois quelques succès contre les groupes armés *.

Mais qui était plus mal placé que la France pour intervenir avec sa force armée dans un pays où elle ne laisse guère de bons souvenirs ? Elle l'avait violemment conquis à la fin du XIXe siècle, face à la résistance acharnée et désespérée des Khassonkés, des Malinkés, des rois du KénéDougou. La soumission et la domination forcée pendant la colonisation d'un vaste territoire autrefois structuré par de solides empires a été suivie d'une longue ingérence de la France depuis l'indépendance (22 septembre 1960) : attitude ambiguë à l'égard du séparatisme touareg, soutien apporté à la dictature de Moussa Traoré de 1968 à 1991, assujettissement économique du pays (endettement, privatisations, tutelle monétaire), impact sur le Mali de l'aventure libyenne *, accommodements avec les dirigeants d'une "démocratie" de plus en plus corrompue au début du XXIe s., rôle encore important d'expatriés français et d'entreprises du CAC 40 espérant jouer un rôle-clé dans une future "reconstruction", renvois massifs récents par Paris de migrants illégaux au Mali, liens privilégiés de la France avec le Qatar... qui pourtant soutient financièrement des groupes djihadistes dans le Sahel !

Il s'ajoute bien sûr à tout cela, comme dans une grande partie du monde, le renouveau d'un islam fondamentaliste voyant la France comme le pays des "croisés" et prêchant ouvertement la haine de la civilisation occidentale.

La guerre s'enlise. Aqmi se reconstitue, procédant désormais à des incursions ponctuelles et à des attentats. Le maintien des troupes coûte cher, et la France substitue en 2014 à *Serval* l'opération *Barkhane*, pour sécuriser la bande sahélo-saharienne, avec la mission de lutter contre les groupes djihadistes et d'empêcher la constitution de sanctuaires terroristes. Les djihadistes se livrent à une guerre asymétrique, en utilisant les ressentiments locaux et les conflits intercommunautaires conduisant à d'odieux massacres (par ex. entre Peuls et Dogons réfugiés dans des villages). On estime à 9 000 le nombre de morts dans les conflits armés au Mali depuis 2012, dont plus de 3 000 civils.

D'ailleurs, l'intervention de nos troupes, menée depuis bientôt neuf ans par un Exécutif n'ayant accordé au Parlement qu'un rôle marginal, et qui a coûté la vie à 52 soldats français, est loin d'être irréprochable ! Ses motivations économiques inavouées (par exemple la "sécurisation" de l'accès aux matières premières du Nord-Est du Mali et du Niger voisin, comme l'uranium), l'expérimentation et la promotion dans le Sahel de notre armement (maintenu à un haut niveau dans une période de restrictions budgétaires), l'utilisation du paravent de l'ONU par une puissance qui tire profit de son siège permanent au Conseil de Sécurité, le rôle assumé depuis 50 ans par la France de "gendarme de l'Afrique", le recours aux forces supplétives de la Cedeao (Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest), caution africaine de l'opération, et aux troupes aguerries du Tchad (<http://reinventonsquetigny.free.fr/8/debyafra.htm>) de feu Idriss Déby, les liens ambigus avec le groupe armé du MNLA (Touaregs indépendantistes), la volonté de limiter l'influence algérienne dans la région, la marginalisation des Maliens dans la conduite des opérations militaires et dans les décisions politiques concernant l'avenir de leur pays... figurent parmi les nombreuses zones d'ombre de cette intervention, et ne sont pas pour rien dans l'évolution d'un régime malien de moins en moins démocratique... Aujourd'hui, la junte se rebiffe, et Bamako souhaite ouvrir des négociations avec les groupes djihadistes, ce que ne veut absolument pas Paris *.

Le discours peu diplomatique du premier ministre malien (qui a fait ses études en Russie et a été nommé en juin dernier par le président putschiste Assimi Goïta) s'adresse d'abord à son opinion publique, souvent habitée par un sentiment antifrançais... Il vient d'être démontré que ce

sentiment a des raisons d'exister ! Les militaires au pouvoir se tournent désormais vers la Russie, lui achètent des "équipements militaires techniques" (comme l'affirme le ministre Lavrov) et s'apprêteraient à recruter les redoutables mercenaires de la "société militaire privée" dite *groupe Wagner* (appartenant à un homme d'affaires proche du Kremlin, Evgueni Prigojine), dont le concours est jugé par la France "incompatible" avec l'opération Barkhane... Le paradoxe est qu'elle offre ainsi peut-être à notre pays un prétexte pour se retirer du Mali moins honteusement que les États-Unis d'Afghanistan !

Nous, Quetignois, avons des amis au Mali. Plusieurs adhérents et sympathisants de *Réinventons Quetigny* ont participé aux voyages et aux multiples activités du jumelage avec Koulikoro, dont les objectifs sociaux, culturels, solidaires, n'avaient en général rien de "néocolonialiste" ! Nous nous désolons des événements en cours, et avant tout des souffrances de la population. Que faire aujourd'hui ? Nous aurons l'occasion, dans un futur numéro de cette *Lettre*, d'aborder l'histoire et l'avenir du jumelage.

* Hollande avait déclaré en novembre 2012 : « En aucun cas la France n'interviendra elle-même au Mali ». 📌

* Hollande avait déclaré en septembre 2013 : « Nous avons gagné cette guerre. Nous avons chassé les terroristes. Nous avons sécurisé le Nord ». 📌

* Sarkozy avait déclaré en mars 2011 : « Nous intervenons pour permettre au peuple libyen de choisir lui-même son destin. Il ne saurait être privé de ses droits par la violence et par la terreur ». 📌

* Pour ne rien arranger, Macron, en dénonçant le 30 septembre dernier la « rente mémorielle entretenue par le système politico-militaire » en Algérie, vient, en plus, de faire interdire aux avions militaires français de *Barkhane* le survol de ce pays ! 📌

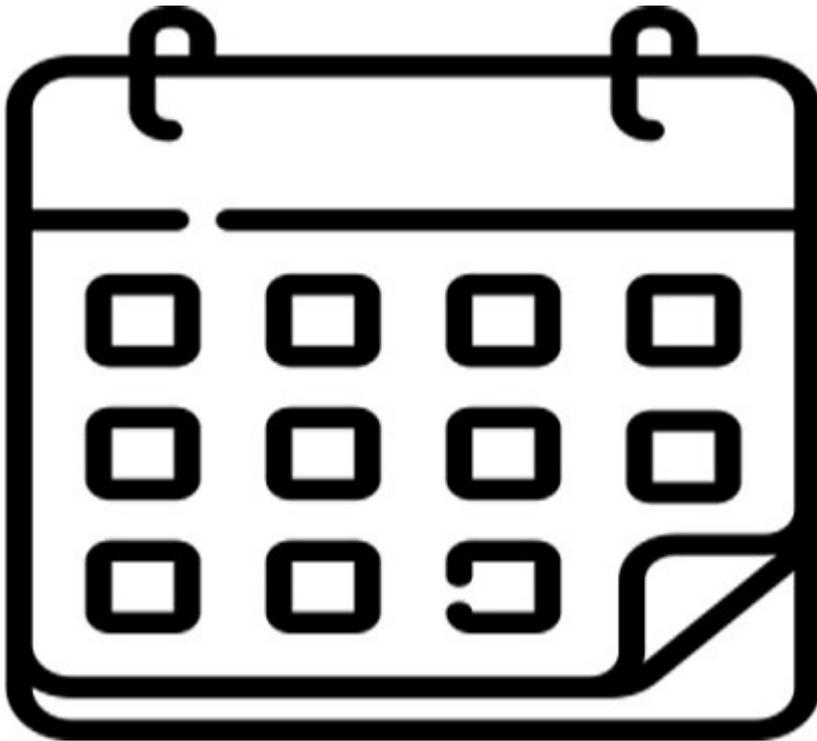
https://fr.wikipedia.org/wiki/Guerre_du_Mali (récit détaillé des opérations)

<https://www.youtube.com/watch?v=UB9EFJZzjSM>, critique de l'intervention française au Mali par Aminata Traoré, ancienne ministre de la culture du Mali (avril 2013), présentée par *Politis*

<https://www.la-croix.com/Monde/Entre-France-Mali-dits-non-dits-dune-querelle-2021-09-29-1201177992> (dans *La Croix*, qui propose 3 articles en ligne gratuits)

<https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/09/26/le-mali-reproche-a-la-france-un-abandon-en-plein-vol-dans-la-lutte-antidjihadiste>

La France en guerre au Mali. Enjeux et zones d'ombre, livre collectif de l'association *Survie*, coordonné par Juliette Poirson et Fabrice Tarrit, éd. Tribord, 2013 (249 p., 7 €)



La Lettre

n° 11

octobre 2021

Sur notre agenda

mercredi 13 octobre à partir de 18 h

Soirée organisée par le comité France-Cuba 21 : Amérique latine, la déstabilisation permanente

Conférence-débat animée par Maurice Lemoine, journaliste et écrivain, ancien rédacteur en chef du *Monde Diplomatique*

Mairie annexe, 6 rue des Grésilles, Dijon (réservation : 09 81 37 12 13

OU francecuba21@laposte.net)

Conférence-débat à 20 h (participation libre), précédée d'un diaporama sur les brigades médicales cubaines et d'un **repas cubain** (15 €).

vendredi 15 octobre de 12 h 30 à 14 h

Dessine Ton Taf ! Les Risques Psychosociaux

UNIS-METIS, syndicat de Solidaires 21 agissant pour les professionnels des métiers de l'insertion, de solidarité et de l'emploi

Formation en ligne gratuite (<https://www.helloasso.com/associations/unis-metis/evenements/les-risques-psychosociaux>)

Mini-formation incluse dans le programme *Dessine Ton Taf !* avec intervenants de qualité, sur le sujet du mois : les RPS.

samedi 16 octobre de 11 h à 12 h 30

Rencontre avec Lorraine Joly, autrice de *Lucile mystérieuse ou le combat contre le cancer*

Psychologue au service de génétique du CHU de Dijon, elle écrit pour les enfants à propos de la santé (dessins : Charlotte Cornudet)

Bibliothèque de Quetigny, 4 rue des Vergers (03 80 46 29 29)

Lorraine Joly dira comment expliquer la maladie et répondra aux questions des enfants et des adultes, avant une séance de dédicace.

samedi 16 octobre de 14 h 45 à 19 h

Rencontre-discussion : la situation des mineurs non accompagnés et familles étrangères précaires

Collectif de soutien aux demandeurs d'asile et migrants (Amnesty, APF, ATTAC, CSF, FCPE, LDH, MRAP, Secours catho, syndicats...)

Maison Phare 2, allée de Grenoble, Dijon

Pour mieux cerner les enjeux de l'immigration, souvent réduite à des flux désincarnés ou à des stéréotypes stigmatisants...et pour agir !

du samedi 16 au mardi 26 octobre tous les jours de 10 h à 19 h

Exposition *Espoir Exil (migrations)*

organisée par le MRAP (entrée libre)

Hôtel Despringles, 47 rue Monge, Dijon (06 17 79 87 94)

Trente regards d'artistes sur les migrations humaines, avec conférences, débats, lectures, poésies, musiques, vidéos, témoignages...

dimanche 17 octobre à 10 h

1er "Vélo Terres" des terres à défendre dans la Métropole

Parcours à vélo contre la bétonisation, pour une ville habitable

Rendez-vous à Dijon, rue de Bruges (à l'ouest du rond-point de la Nation), côté Suzon

Trajet : de l'Engrenage aux Lentillères (avec arrêts aux lieux menacés), puis buffet - buvette aux Lentillères et visite guidée du lieu.

mercredi 27 octobre de 19 h à 21 h

Nocturne "familles" au Musée des Beaux-Arts

Une fois par mois, nocturne gratuite, et pour les vacances d'automne les enfants peuvent se coucher un peu plus tard !

Musée des Beaux-Arts, Palais des ducs et des États de Bourgogne,
Dijon (réservation : 03 80 48 88 77)

Le musée se transforme en vaste terrain de jeux pour petits et grands : un moment à partager pour jouer, deviner, regarder, chercher...

dimanche 31 octobre de 17 h à 18 h

La plage des rainettes

Tous les derniers dimanches du mois, une émission du collectif féministe dijonnais *Les Rainettes* sur Radio Dijon Campus (95.2)

Pour parler de livres, films, séries produits par des femmes, hommes trans, personnes non binaires, et proposer musiques et reportages.

du mardi 2 au samedi 6 novembre à 10 h et 15 h

42 minutes 27 secondes

spectacle tout public (à partir de 3 ans) par la Compagnie Cirko Senso (avec Oleguer PRETO et Stéphane BÉZIERS)

Bistrot de la Scène, 203 rue d'Auxonne, Dijon - 7,50 € -
(réservation : <https://bistrotdelascene.mapado.com>)

Drôle de rencontre entre un jongleur-acrobate et un musicien, qui racontent le temps qui passe et invitent à passer du bon temps !

samedi 6 novembre à 15 h (rendez-vous au terminus du tram à Quetigny 14 h 15)

COP 26 : appel à mobilisation pour la justice climatique

Partout en France et dans le monde, des mobilisations s'organisent : manifestations, rassemblements, actions, débats publics...

Manifestation place Darcy, Dijon (cop26coalition.org/gda)

Pas d'emplois sur une planète morte ! Pour la justice climatique, pour les droits du peuple, pour un autre futur !

lundi 8 novembre à 20 h

Francis Cabrel (trobador tour)

avec ses musiciens qui l'inspirent depuis des décennies, et désormais 3 choristes

Zénith de Dijon, Rue de Colchide (réservations : 03 80 72 21 21 ou zenith-dijon.fr/evenement/francis-cabrel)

Du blues et du folk, de la sobriété et de la magie, une voix intacte, des métaphores et de la modestie.

samedi 13 novembre à 14 h 30

La dictée des Cousis 2021

organisée par Cousi devoirs, Ouverture Rencontres Évolution, La Passerelle

Salle Mendès France, rue des Vergers (inscriptions : 03 80 71 91 14

OU accueil@centresocialquetigny.fr)

Dictée lue par Michel Cortet, gratuite, ouverte à tous (en famille, en groupe ou en solo), lecture de contes pour enfants, goûter gratuit.

du mardi 16 novembre au vendredi 19 novembre à 20 h (18 h 30 le vendredi)

Chemin de fer

par le Théâtre Dijon Bourgogne, spectacle d'Alexis Forestier et Itto Mehdaoui, textes de Blaise Cendrars, Franz Kafka, Jack London...

Salle Jacques Fornier, 30 rue d'Ahuy, Dijon (billetterie : 03 80 30 12 12

OU <https://web.digitick.com>)

"Théâtre-document" mêlant musique, bande son, paroles vives, archives, sur l'impact économique et social du "boom" du chemin de fer.

Si vous souhaitez nous faire part d'autres manifestations, à Quetigny ou alentour, qui pourraient figurer sur cet agenda, ou nous proposer d'autres liens qui pourraient impliquer les citoyen·ne·s dans la vie sociale et culturelle,
n'hésitez pas à nous les signaler !